



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRIVÉE LE :

30 DEC. 2021

Mairie du François

**Direction de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Fort de France le 17/12/2021

Arrivée 166641	FRANCOIS
Avis de la CDPENAF sur le projet de	
Reçu : 30/12/2021	
Rép : 01/01/2022	
DGA-2/DUALE	

Avis de la CDPENAF sur le projet de modification simplifiée du PLU de la commune du François

Extrait des délibérations de la CDPENAF du 17/12/2021

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF) s'est réunie du Lundi 13 Décembre 2021 – 09h00 au vendredi 17 Décembre 2021 - 10h00 pour examiner, par voie électronique, le projet de modification simplifiée du PLU de la commune du François prescrite par délibération du conseil municipal en date du 22/07/2021.

La commission se prononce au regard des critères définis à l'article L 181-12 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

Critères fixés à l'article L 181-12 du Code rural

1 - Objectif d'intérêt général du projet

Considérant que la création d'un sous-secteur **N3e** au sein de la zone naturelle permettra l'implantation d'équipements contribuant à la satisfaction d'un besoin collectif,

2 - Potentialité agronomique et environnementale des terres agricoles

Considérant que :

- la création d'espaces paysagers protégés au titre de l'article L151-23 du Code de l'urbanisme, d'une surface de 3ha au droit de la parcelle C 967
 - la création d'Espaces Boisés Classés adjacents à la parcelle C 967 d'une surface de 4ha
- sont de nature à renforcer la sanctuarisation des éléments de la trame verte et bleue (corridor écologique) du secteur.

3 - Réserve de constructibilité en zone urbaines ou à urbaniser

Sans objet

4 – Solutions alternatives Sans objet

Le résultat des votes sur 8 membres ayant répondu est de 5 voix favorables et 3 voix défavorables.

Par conséquent, la CDPENAF exprime un avis favorable pour le projet de modification simplifiée du PLU de la commune du François.

Fait à Fort de France, le 17/12/2021

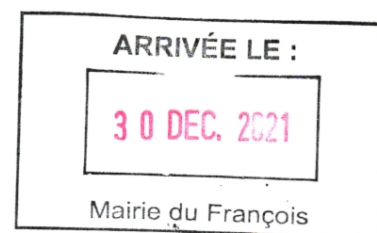
Q/ Pour le préfet et par délégation
La directrice de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Le Directeur adjoint de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt

~~VINCENT PFISTER~~

Sophie BOUYER

LEGER Willy

De: MELOIS Christiane
Envoyé: jeudi 30 décembre 2021 11:15
À: LEGER Willy
Objet: TR: AVIS CDPENAF - Modification simplifiée
Pièces jointes: AVIS CDPENAF.pdf



Pour info

-----Message d'origine-----

De : Cdpenaf - DAAF972 emis par ANAIS Miguel - DAAF972/SAF/PDRFF

[mailto:cdpenaf.daaf972@agriculture.gouv.fr]

Envoyé : lundi 27 décembre 2021 11:02

À : MELOIS Christiane <CRAMANICK@ville-francois.fr>; ROSALIE Pascal <PROSALIE@ville-francois.fr> Cc : Juliette

MOUCHE <juliette.mouche@agriculture.gouv.fr>

Objet : AVIS CDPENAF - Modification simplifiée

Bonjour Mme MELOIS,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'avis de la CDPENAF du 17 décembre 2021 relatif au projet de modification simplifiée du PLU du François.

Bien à vous